club alpin français
fédération française des clubs alpins et de montagne

Queyras

Association déclarée
loi 1901

site

alpaj.ffcam.fr

Agrément UFCV Qualité
Séjours de vacances

HIVER 2011

de 8 à 11 ans
et de 12 à 16 ans

ski de piste
surf
raquettes
ski de randonnée

François HENRION
4, bld Joffre
92340 Bourg-La-Reine
☎.-rép.-fax : 01 46 65 84 43
frhenrion@wanadoo.fr

Ecole d'aventure

JEUNES - HIVER 2011

Le C.A.F. Ile de France propose des séjours en milieu montagnard (haute et moyenne montagnes) pour les jeunes, de 8 à 11 ans et de 12 à 16 ans, à partir d'un Chalet situé à Molines-en-Queyras (hameau de Fontgillarde).
Les séjours proposés sont organisés par l'association A.L.P.A.J. (Association Loisirs et Plein Air de Jeunes), affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (F.F.C.A.M.).

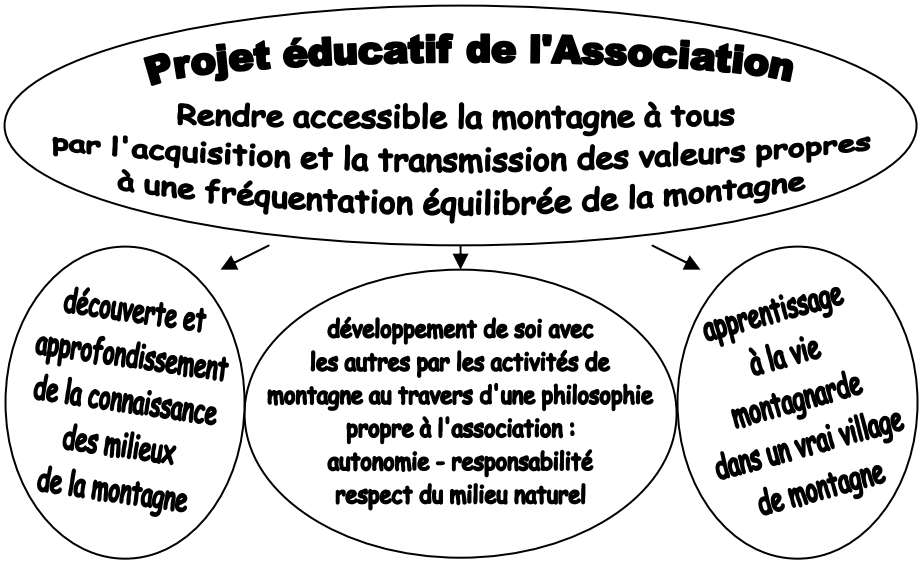

Les séjours dans le Queyras concernent le ski de piste, le surf (snowboard), les chiens de traîneau, la randonnée à raquettes et le ski de randonnée.

Le Chalet Alpage Tangente est au cœur de toutes les activités proposées dans les séjours. Il se situe à Fontgillarde, sur la commune de Molines dans le Queyras (Hautes-Alpes). A partir du Chalet, chacun pourra pratiquer en sécurité et à son niveau toutes les activités de montagne hivernales.

Organisateur : François HENRION

- 4, bld Joffre - 92 340 BOURG-LA-REINE

- 01.46.65.84.43. ou 04.92.45.82.95.

- alpaj@orange.fr ou frhenrion@wanadoo.fr

site : alpaj.ffcam.fr

François Henrion est président d'Honneur du C.A.F. (Club Alpin Français) et de la F.F.M.E. (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade).

COMPORTEMENT en MILIEU ENNEIGE

Sur les pistes :

A) Je ne suis pas seul sur les pistes. Je respecte les priorités ; quand je double, je ne surprends pas le skieur aval et je ne lui coupe pas la trajectoire .

B) Je maîtrise quoi qu'il arrive ma vitesse. Je ralentis quand je ne vois pas la piste.

C) Je ne jette rien sur les pistes (forfait, mouchoir, etc.).

En milieu naturel :

A) Le silence est d'or. Je me fais oublier et je respecte la faune sauvage et la végétation. Pour les observer sans les déranger, j'utilise des jumelles.

B) De mon passage je ne laisse aucune trace.

C) Je reste sur les itinéraires déjà utilisés afin de ne pas perturber les aires d'hivernage et les animaux en hibernation.

D) Je fais attention aux jeunes pousses afin de ne pas compromettre leur croissance.

E) Au printemps, j'évite de circuler dans la zone de transition neige-herbe car elle est très sensible.

TROUSSEAU (à titre indicatif)

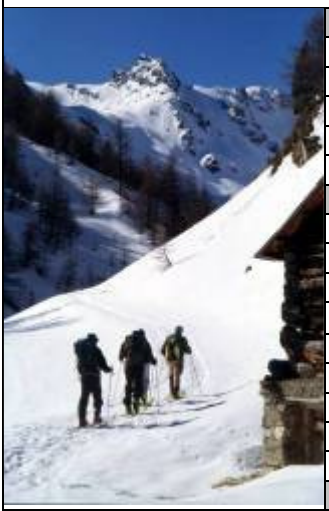

Pour la vie quotidienne
linge de corps - linge de toilette
linge de table, mouchoirs…
nécessaire de toilette
1 pyjama - sac à linge sale
chaussons ou chaussures légères
Pour les activités
anorak ou blouson imperméable
1 pantalon de ski - 1 collant
1 pantalon de rechange
2 ou 3 polaires ou pull-overs
1 paire de gants de ski
lunettes de ski, bonnet
2 paires de chaussettes de ski
chaussures étanches pour la raquette
1 paire d'après-ski
Divers

Instruments de musique, livres, jeux de société, ce qu'il faut pour écrire …
1 duvet ou deux draps
(Il y a des couvertures sur place ; le duvet est souhaitable pour les randonneurs)

Le directeur propose en début de séjour de conserver les objets de valeur (portables, MP4…).
L'association ne saurait être tenue pour responsable des vols éventuels.
Le tout étant, autant que possible, rangé dans **une valise de taille raisonnable**.
Un sac à dos peut être utile **(indispensable pour les randonneurs).**

Les téléphones portables sont interdits au cours des activités.
Dans le chalet, ils doivent être éteints en permanence.

Organisation :

A) Les programmes sont donnés à titre indicatif et peuvent subir des modifications selon les conditions météorologiques et nivologiques.

B) Tous les séjours sont mixtes. Les activités se font par groupe de niveau et l'animation s'organise par groupe d'âge. Les durées indiquées prennent en compte les périodes de voyage (2 jours). Les départs ont généralement lieu le soir, et les retours le matin des dates indiquées.

C) Cours pour les débutants (2 heures par jour). Possibilité de passage de tests avec l'ESF, l'ESA ou l'ESI (différentes écoles de ski).

Activités : initiation et perfectionnement.

A) Séjour d'1 semaine : 1 jour d'acclimatation et 6 jours d'activités. Séjour de 2 semaines : 1 jour d'acclimatation, 6 jours d'activités, 1 jour de repos et 6 jours d'activités.

B) Petit déjeuner au chalet. Pique-nique en bas des pistes quand il fait beau. Déjeuner au chalet en cas de mauvais temps. Dîner au chalet.

C) Dans les activités, il est proposé de l'initiation et du perfectionnement au ski de piste, au surf (exclusivement pour les 12-17 ans) avec en option à la semaine 1 demi-journée de chiens de traîneau et 1 journée d'initiation à la raquette. Préciser les options choisies au moment de l'inscription.

ORGANISATEUR : ALPAJ

Réduction 2e enfant inscrit au même séjour : - 60 €

TARIFS HORS TRANSPORT

Adhésion individuelle à l'association : 10 €. Adhésion à la FFCAM incluse.

Code	Départ	Retour	Durée	SKI de PISTE		SURF	ZONES
	dimanche	dimanche	jours	8-11 ans	12-16 ans	12-16 ans	
44	19 décembre	26 décembre	8	560 €	605 €	680 €	A.B.C.
44	19 décembre	02 janvier	15	1095 €	1130 €	1205 €	A.B.C.
44	26 décembre	02 janvier	8	560 €	605 €	680 €	A.B.C.
44	12 février	20 février	9	615 €	650 €	725 €	C.
44	12 février	27 février	16	1080 €	1130 €	1205 €	C.
44	19 février	27 février	9	615 €	650 €	725 €	B.C
44	19 février	06 mars	16	1080 €	1130 €	1205 €	B.
44	26 février	06 mars	9	615 €	650 €	725 €	A.B
44	26 février	13 mars	16	1080 €	1130 €	1205 €	A.
44	05 mars	13 mars	8	615 €	650 €	725 €	A.

TARIFS DES VOYAGES

Accueil sur place	+ 0 €	Grenoble	+ 76 €	Paris	+ 166 €
Gap	+ 44 €	Lyon	+ 104 €	Rouen	+ 182 €

Train et car. Départ si au minimum il y a 7 inscrits par ville

TARIFS AVEC TRANSPORT POUR LES MEMBRES du CAF IDF

Départ	Retour	Durée	SKI de PISTE			SKI de PISTE
samedi	dimanche	jours	Code	8-11 ans	Code	12-16 ans
12 février	20 février	9	SP1	730 €	SP4	765 €
19 février	27 février	9	SP2	730 €	SP5	765 €
12 février	27 février	16	SP3	1196 €	SP6	1246 €
samedi	dimanche	jours	12-16 ans	SURF	13-18 ans	Ski -Alpinisme
12 février	20 février	9	SB1	840 €		
19 février	27 février	9	SB2	840 €	SA1	695 €
12 février	27 février	16	SB3	1270 €	SA2	1040 €

CONDITIONS GENERALES

1 - GESTION

Les séjours et le centre d'accueil sont gérés par l'Association de Loisirs et Plein Air de Jeunes (A.L.P.A.J.).

2 - AGREMENT

Les séjours sont déclarés auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Des attestations peuvent être délivrées à l'issue du séjour sur demande écrite de la famille. Les bons des Allocations familiales sont acceptés ainsi que les chèques vacances (A.N.C.V.).

3 - PROGRAMMES

Selon les séjours, un programme précis ou indicatif est donné. Tout est mis en oeuvre pour le réaliser. Les conditions météorologiques ou nivologiques peuvent cependant entraîner des modifications. L'équipe de direction du centre peut être amenée à redéfinir un programme mieux adapté en fonction des conditions de la montagne et du niveau des participants. En cas de nombre insuffisant de participants pour une activité, une proposition de transfert pourra être faite aux jeunes concernés.

4 - INSCRIPTIONS

L'inscription à l'un des séjours implique l'accord aux conditions générales. Il faut que le participant soit membre de l'association A.L.P.A.J. Adhésion individuelle à l'association : 10€. Pour s'inscrire, retourner une fiche d'inscription dûment remplie avec un acompte de 30% au coordinateur (voir page 1). Le solde devra être versé trois semaines avant le début du séjour. Le montant de la licence F.F.C.A.M. est inclus dans le coût du séjour. Déduire 50 € pour les membres d'autres C.A.F.

5 - PARTICIPATION AUX FRAIS

Ils incluent les frais de transport sur place nécessaires aux activités, les remontées mécaniques, l'encadrement, la nourriture, l'hébergement et le prêt du matériel individuel sauf pour le ski alpinisme (raquettes, skis, surf, chaussures spécifiques pour le ski et le surf). Ils excluent toutes les dépenses à caractère personnel (cartes postales, boissons, ...). Pour les participants hors zone de Paris, il est possible de participer à certains séjours (Noël, Février). Les modalités de voyage sont alors mises en place au cas par cas. Réduction de 60 € pour le 2e enfant d'une même famille.

6 - ANNULATION - REMBOURSEMENT

Tous les tarifs sont forfaitaires : les prestations non consommées ne sont pas remboursables. Tout participant absent en début de séjour sans annulation préalable, quittant volontairement le séjour ou ne présentant pas les documents nécessaires au séjour ne pourra prétendre à aucun remboursement. En cas d'accident ou de maladie pendant le séjour, aucun remboursement n'est prévu (voir le § 7). Un séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est insuffisant. Il sera fait une proposition de remplacement. En cas d'annulation de notre part, 7 jours au plus tard avant le début du séjour, les sommes versées seront intégralement remboursées sans indemnité. En cas d'annulation de votre part, quelle que soit la cause de cette annulation, à moins de quinze jours avant le début du séjour, les sommes versées ne seront pas remboursées. A 30 jours et plus, l'acompte sera conservé. Assurance-annulation : voir le prochain paragraphe.

7 - ASSURANCES

L'A.L.P.A.J. est assurée en responsabilité civile par la Mutuelle Saint-Christophe. L'assurance individuelle relève de chaque famille (assurance extra-scolaire, chef de famille, etc.). La licence F.F.C.A.M. couvre notamment le rapatriement et les frais de secours.

8 - NIVEAUX et COMPORTEMENT

Le niveau n'est pas une sanction. Il sert tout simplement à adapter les séjours par rapport à la progression que chaque jeune peut espérer, et ce, pour accéder à une certaine autonomie dans la pratique de l'activité choisie.

La direction se réserve le droit d'interrompre la participation d'un stagiaire si son niveau technique, sa forme physique ou son comportement ne correspond pas à celui requis. Aucun remboursement ne pourra être effectué. Dans la mesure des places disponibles, il pourra être orienté sur un autre séjour.

9 - Pour tous RENSEIGNEMENTS

François HENRION
4, bld Joffre
92340 BOURG-LA-REINE
☎- Rép. –Fax : 01.46.65.84.43.
courriel : frhenrion@wanadoo.fr

Chalet Alpage Tangente
Fontgillarde
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
☎- Rép. –Fax : 04.92.45.82.95.
courriel : alpaj@orange.fr

alpaj.ffcam.fr

PAPIERS NECESSAIRES

Papiers nécessaires: Carte nationale d'identité. Fiche sanitaire de liaison dûment remplie. Un dossier complet parviendra aux participants à réception de l'inscription.

ANIMATION et ENCADREMENT

L'animation est assurée par des animateurs B.A.F.A. Les activités nécessitant des encadrements techniques spécifiques sont assurées par des spécialistes des disciplines sportives (initiateurs fédéraux, accompagnateurs ou guides brevetés d'Etat).

FONCTIONNEMENT des SEJOURS

- Chacun apporte sa pierre à l'animation de la vie quotidienne et au fonctionnement du Chalet (veillées, jeux, projections, mettre la table, etc.).
- Pour la pratique sportive, comme pour les autres activités, les groupes sont constitués en fonction de l'âge et des aptitudes des participants.
- L'équipe d'animation fait prendre un maximum d'initiatives et de responsabilités aux jeunes.

Il est donc important que chacun vienne dans un esprit de PARTICIPATION et NON de CLIENT.

POUR LES FAMILLES

Le Chalet reçoit les Familles en séjour individuel pendant toute sa période d'ouverture.

Participation aux frais, sur une base journalière, en pension complète :
37 € (31 € pour les enfants de moins de 11 ans).

UN CHALET AU COEUR DES HAUTES-ALPES

Au sein du parc naturel régional du Queyras, pays à la lumière déjà toute méridionale, le Chalet ALPAGE TANGENTE dort au pied du Grand Queyras (3114 m), sur la commune de Molines.

Molines est restée une commune rurale tout en développant ses activités tant hivernales que estivales. Elle est composée de plusieurs hameaux dont celui de Fontgillarde où se situe le Chalet, ancien relais-auberge sous Louis XV, lieu de repos pour les passages entre l'Italie et la France. L'exposition est plein sud avec une vue panoramique sur la vallée et un environnement calme.

L'hébergement se fait en chambres de 2 à 6 lits. La pension ou la demi-pension est conviviale autour de tables en bois de 12. Des sanitaires se trouvent au rez-de-chaussée et à l'étage ainsi que des douches. Salles de détente, de ping-pong et vidéo.

Géré par l'Association Loisirs et Plein Air de Jeunes (A.L.P.A.J.), ce Chalet fonctionnel et agréable est conçu pour accueillir des individuels, des couples, des familles ainsi que des groupes. Il est situé à 2000 mètres d'altitude.

✉ ***CHALET ALPAGE TANGENTE***
chalet - refuge à Fontgillarde – relais montagne
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
☎- Rép. - Fax : 04 92 45 82 95
alpaj@orange.fr